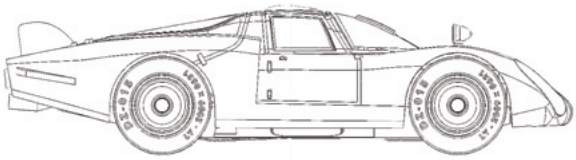

Circuit 24 Le Vrai ! : Lettre d'information n° 003

« Circuit 24, le Vrai ! » : L'AVENTURE CONTINUE

Le 25 janvier dernier sortait la première voiture du « **nouveau Circuit 24®** », la **Porsche 907/6L** de 1967. Le 8 août, ce fut le tour de la **Lola T70 MKIII** de 1968, en deux couleurs, pourpre et ciel. En ce 1er novembre 2021, est dévoilé un autre bolide de 1968, l'**Alfa Romeo T33/2**. Quatre voitures en moins d'un an : une preuve supplémentaire du dynamisme de la marque renaissante !

UN PEU D'HISTOIRE...

La "33" est construite en tant que prototype de course sportive par Alfa Romeo, en lien avec Balocco, pour la première fois en 1967. C'est Autodelta qui développe un nouveau modèle pour la saison 1968, le T33/2. La voiture a fait preuve d'une approche novatrice en matière de conception de châssis, réunissant trois tubes d'aluminium de grand diamètre en forme de "H" qui incorporaient également les réservoirs de carburant. L'ensemble a été riveté et revêtu de plastique pour éviter les fuites, avec des sous-châssis avant et arrière montés sur ce noyau central. Pour faciliter davantage la répartition du poids, les radiateurs d'eau et d'huile ont été déplacés sur le côté du poste de pilotage du conducteur. Afin que la voiture ne se soulève pas à grande vitesse, Autodelta abaisse la garde au sol et augmente la maniabilité. D'autres modifications apportées à la carrosserie visent à accroître l'accessibilité des mécaniciens pendant les courses, tout en améliorant le refroidissement par air des freins, du moteur et du poste de pilotage.

24 HEURES DU MANS 1968 peu après le départ : La LOLA T70 Mk.III n° 06 au coude à coude avec l'ALFA ROMEO T33/2 n°39

SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.circuit24.fr
PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**

«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétés exclusives de «DZ-015»

L'Alfa Romeo T33 révisée et améliorée, aussi appelée T33/2 (grâce à son moteur 2.0 litres, aluminium, carter sec, V8), a fait ses débuts à Daytona avec trois modèles en compétition dans la célèbre course de 24 heures en février 1968. Les trois T33/2 ont terminé, remportant la victoire de classe ainsi qu'une impressionnante 5ème, 6ème et 7ème place au classement général.

L'objectif pour le reste de la saison est de battre Porsche dont la régularité semble intouchable, remporter le championnat des 2,0 litres, et développer le moteur en vue d'une éventuelle utilisation en série. La version Long-Tail est créée et ainsi, malgré un moteur 2,0 litres de 270 chevaux, ces voitures sont capable d'atteindre les 300 km/h sur le circuit Sarthois !
En course, la n°39 de Galli et Giunti va animer une partie de la nuit dans une bataille pour la seconde position contre l'héroïque Henri Pescarolo dans sa Matra MS630, privée d'essuie-glaces. Devant, la Ford GT40 des futurs vainqueurs semble intouchable.
Finalement, les Alfa vont rétrograder devant la remontée des Porsche. Trois autos vont abandonner, trahies par leur moteur. Mais les autres sont bien à l'arrivée, avec des équipages 100% italiens ! La 39 est 4ème, la 38 est 5ème et la 40 termine 6ème. La 39 remporte la classe des 2 litres, belle récompense après avoir raté le podium ! (voir vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=8GFGApIXlTM)

Même si la supériorité de Ford et de Porsche est indéniable, la T33/2 a remporté cette année-là 21 victoires, 15 victoires au classement général et six victoires de classe ! Alfa Romeo est de retour et marque alors joliment de son empreinte cette fin des années 60 !

Malgré sa ligne extraordinairement belle et ses fantastiques performances réalisées en 1968, cette voiture est très rare au format 1/32 dans cette version et encore plus en slot-racing : seuls quelques kits épuisés s'échangent encore parfois pour des montants stratosphériques sur le marché de l'occasion !

Pour toutes ces raisons et pour marquer son retour, la marque **Circuit 24®** se devait de choisir l'Alfa Romeo T33/2 afin d'enrichir le catalogue de ses nouvelles voitures. Elle vient aussi compléter la gamme vintage et moderne pour cette année 1968, comme le démontre l'image ci-dessous, photographie dans laquelle s'intègrent parfaitement "ancienne" et "nouvelles", capables de rejouer un moment historique.

1968 : « Les 24 HEURES DU MANS » en Circuit 24® (de haut en bas) :
LOLA T70 Mk.III n° 6, Abandon (30ème) - ALFA ROMEO T 33/2 n°39, 4ème (1ère) - LOLA T70 Mk.III n° 7, Abandon (46ème) - FORD GT40 MK II n°8, Abandon (54ème)

SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.circuit24.fr
PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**
«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétés exclusives de «DZ-015»

DB PANHARD jaune **Circuit 24®** avec ses jantes grises à cercles concentriques (1962)

DES JANTES VINTAGE REPRODUITES EN ALUMINIUM

Les jantes à cercles concentriques en plastique gris sont apparues avec les DB Panhard de 1962. Les jantes chromées à rayons, choisies au départ pour équiper en 1961 les quatre premières Ferrari TR 250 (couleur rouge, jaune, bleu et vert), se généralisèrent ensuite sur tous les modèles, ce qui peut poser question.

Ces jantes ont étés mesurées, copiées et modélisées avec une très grande précision. La technologie 3D permet aujourd'hui de recréer un objet par *rétro-ingénierie* et le reproduire ainsi dans ses moindres détails. A été rajouté un moyeu et une vis de serrage M2 pour la fixation et un roulement parfait.

Beaucoup des futures voitures du « **nouveau** Circuit 24® » auront ces jantes en aluminium. Ces roues peuvent en effet figurer tout autant certaines jantes des années 50 ou 60, comme celles des Porsches 718 4/RS Coupé (1961), des Jaguar Type-E Lightweight Roadster (1962), que des roues plus tardives ayant un centre de forme sphérique, rentré vers l'intérieur ou dirigé vers l'extérieur (Alfa romeo 33TT3 de 1972, Porsche 935 K3 de 1976 à 1982, Decadenet Lola T 380 de 1976, B.M.W. M1 de 1979 à 1985, etc.).

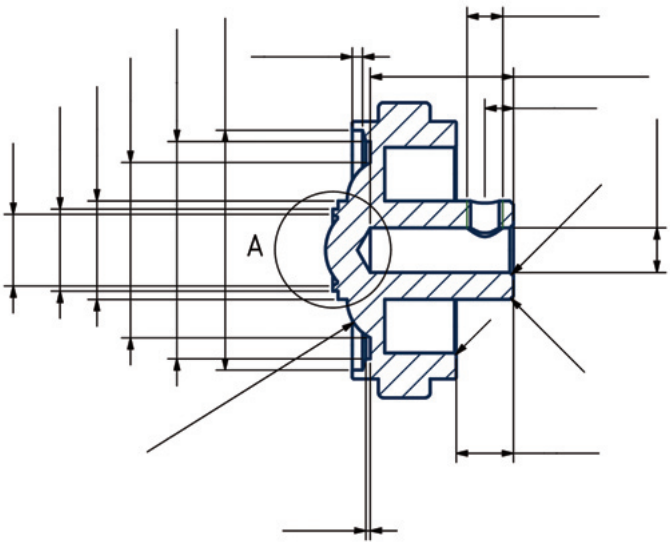

Détail du plan de profil 2D non côté de la jante **Circuit 24®** de 1962 revisitée

SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.circuit24.fr
PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**
«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétés exclusives de «DZ-015»

Jante aluminium **(2021)** versus jante plastique **(1961)**

Ces jantes en aluminium sont brillantes, elles peuvent aussi être montées sur les voitures vintage telles que la Chaparal 2F, la Ford FGT40, la Porsche 917K, la Matra MS 660, etc. Le résultat est très élégant, la tenue de route et la vitesse sont grandement améliorées (je vends ces jantes par deux paires : me consulter pour les tarifs en pièces détachées).

Sur les jantes aluminium de cette Alfa Romeo T33/2 et sur toutes les nombreuses voitures à venir qui en seront équipées, seront montés les pneus habituels marqués « **DUNLOP RACING, 6.50 x 16** », pneus dédiés que chacun peut se procurer auprès d'un acteur incontournable du slot français, très réglo et très sympathique : **Philippe AUTEM**.

Les nouvelles voitures « **Circuit 24®** » seront toujours équipées de ces pneus neufs à l'arrière, mais par repect pour son travail qui a beaucoup apporté à la diffusion de la marque, le commerce de ces pneus au détail pour l'équipement ultérieur sera toujours à réaliser avec la boutique dédiée de **Philippe AUTEM** : https://philtoys.com/fr/pieces-detachees-pour-circuit-24/58--circuit-24-pneus-x10-.html

L'**Alfa T33/2** de 1968 et ses jantes originales

SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.circuit24.fr
PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**
«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétés exclusives de «DZ-015»

TOUJOURS DES PHARES AVANT ET ARRIÈRE POUR CETTE QUATRIÈME VOITURE !

L'une des caractéritiques des voitures du « **nouveau Circuit 24® »** est la présence, sur la plupart des modèles, de phares connectés, avant et arrière. Cette *signature* trouve sa justification dans la présence, déjà à cette époque, d'une voiture dite "*lumineuse*" dans la gamme vintage. En 1967, sortent en effet la **Matra Jet 6** (annoncée comme telle, c'est plutôt une ***Renée Bonnet AéroDjet***...) ainsi que la **FORD GT 40**. "*Cette dernière sort en trois versions, une version vibreur, une version « slot à diode » (version interpiste à moteur **RIAM**, N.D.L.R.) et une « Spéciale Compétition ». Cette dernière, plus sportive, enrichie d'un éclairage, correspond mécaniquement à la version « Super Compétition » de la Ferrari Testa Rossa*" (*La Vie du Jouet n°67, juin 2001, page 26*).

Puissance accrue grâce à un bobinage renforcé, freinage mécanique sur l'essieu arrière... et phares : à l'origine, donc, la marque a sorti, en série, une voiture avec chassis vibreur compétition, des freins et un éclairage configuré pour être alimenté par le seul courant alternatif de l'alimentation.

Il vous est d'ailleurs possible de confier certaines de vos carrosseries vintage à la société DZ-015 : peut en effet être réalisée la mise en éclairage AC ou DC de tout modèle de la gamme (devis sur simple demande).

L'**Alfa T33/2 Circuit 24®** file sur la piste, à la tombée du jour...

DES AILERONS ET RÉTROVISEURS INTERCHANGEABLES :

L'obsolescence programmée n'est pas dans l'ADN de **Circuit 24®**. Tout comme les rétroviseurs, les ailerons verts de cette Alfa sont des pièces détachées qui s'intègrent dans des orifices et y sont collés : si vous êtes un casse-cou adepte des tonneaux multiples et réguliers, il vous sera toujours possible d'acheter d'autres ailerons et de réparer votre bolide si vous l'endommagez. Toutes les pièces détachées de toutes les voitures du « **nouveau Circuit 24®** » peuvent être obtenues au détail et séparément. Dans la durée également : à vie.

FAUSSES RUMEURS

Pour finir, est publiée aujourd'hui ci-dessous le certificat de dépôt de la marque **Circuit 24®** à mon nom.

Cette publication devrait éteindre définitivement la rumeur diffusée sans peine par un « *concurrent* » : le nom **Circuit 24®** est en effet bien ma propriété. Mon activité est d'autre part duement enregistrée, les cotisations sociales sur le chiffre d'affaires sont payées : **nul besoin d'avancer, en ce qui me concerne,** l'existence d'une prétendue « *Association* », ou celle d'un pseudo « *Club* » sans réalité concrète... coquille vide permettant de générer, in fine, des revenus qui échappent à toute taxation... ;o)

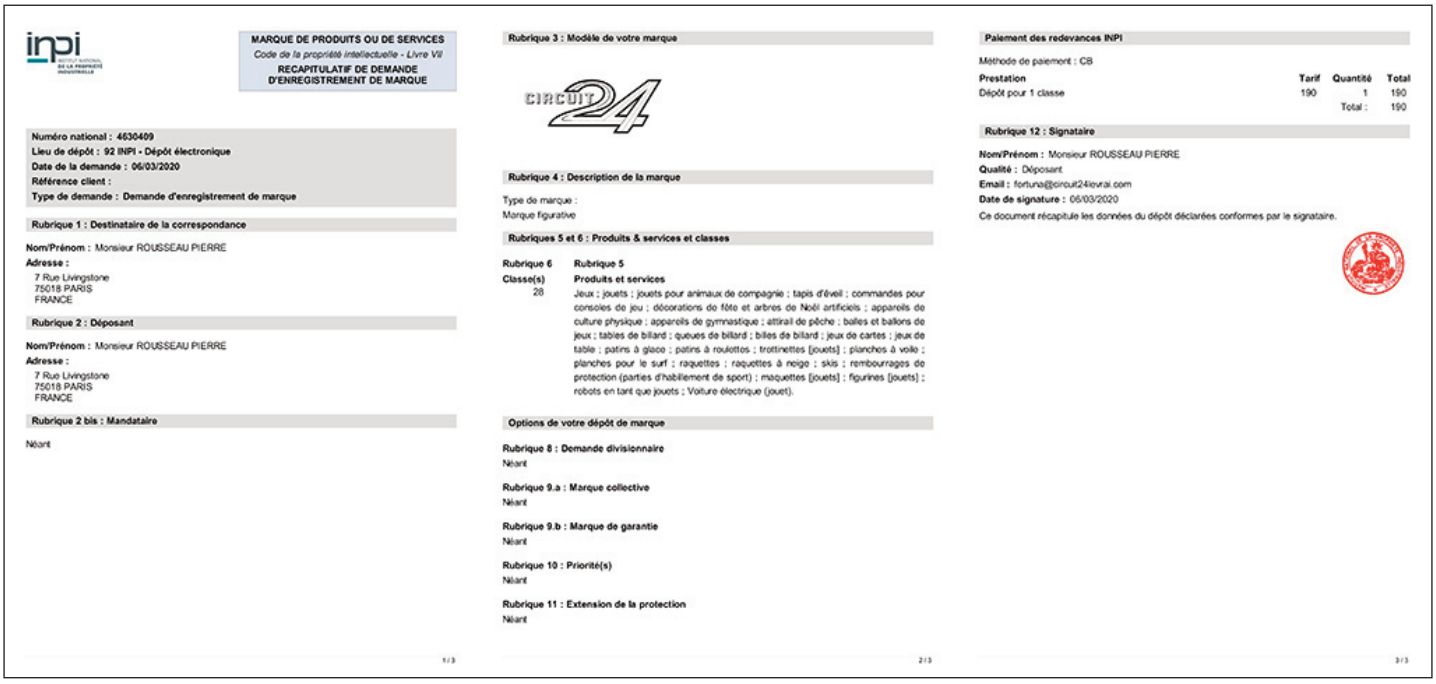

inpi

MARQUE DE PRODUITS OU DE SERVICES
Code de la propriété intellectuelle - Livre VII
RECAPITULATIF DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE MARQUE

Numéro national : 4630409
Lieu de dépôt : 92 INPI - Dépôt électronique
Date de la demande : 06/03/2020
Référence client :
Type de demande : Demande d'enregistrement de marque

Rubrique 1 : Destinataire de la correspondance

Nom/Prénom : Monsieur ROUSSEAU PIERRE
Adresse :
7 Rue Livingstone
75018 PARIS
FRANCE

Rubrique 2 : Déposant

Nom/Prénom : Monsieur ROUSSEAU PIERRE
Adresse :
7 Rue Livingstone
75018 PARIS
FRANCE

Rubrique 2 bis : Mandataire

Néant

1/3

Rubrique 3 : Modèle de votre marque

CIRCUIT 24

Rubrique 4 : Description de la marque

Type de marque :
Marque figurative

Rubriques 5 et 6 : Produits & services et classes

Rubrique 6 Classe(s)	Rubrique 5 Produits et services
28	Jeux ; jouets ; jouets pour animaux de compagnie ; tapis d'éveil ; commandes pour consoles de jeu ; décorations de fête et arbres de Noël artificiels ; appareils de culture physique ; appareils de gymnastique ; attirail de pêche ; balles et ballons de jeux ; tables de billard ; queues de billard ; billes de billard ; jeux de cartes ; jeux de table ; patins à glace ; patins à roulettes ; trottinettes [jouets] ; planches à voile ; planches pour le surf ; raquettes ; raquettes à neige ; skis ; rembourrages de protection (parties d'habillement de sport) ; maquettes [jouets] ; figurines [jouets] ; robots en tant que jouets ; Voiture électrique (jouet).

Options de votre dépôt de marque

Rubrique 8 : Demande divisionnaire
Néant

Rubrique 9.a : Marque collective
Néant

Rubrique 9.b : Marque de garantie
Néant

Rubrique 10 : Priorité(s)
Néant

Rubrique 11 : Extension de la protection
Néant

2/3

Paiement des redevances INPI

Méthode de paiement : CB

Prestation	Tarif	Quantité	Total
Dépôt pour 1 classe	190	1	190
		Total :	190

Rubrique 12 : Signataire

Nom/Prénom : Monsieur ROUSSEAU PIERRE
Qualité : Déposant
Email : fortuna@circuit24levrai.com
Date de signature : 06/03/2020
Ce document récapitule les données du dépôt déclarées conformes par le signataire.

3/3

Certificat de dépôt de la marque **Circuit 24®** dans de multiples catégories

SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.circuit24.fr
PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**
«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétés exclusives de «DZ-015»

EN VENTE DÈS CE LUNDI 1er NOVEMBRE 2021

ALFA ROMEO T33/2 - 1968 - rouge - n° 39

Version complète (phares avant/arrière connectés en série, moteur Bühler 2021, numérotée, en boite premium) :
209,00 € TTC (pour exemplaires de 51 à 100)

COMMANDEZ VOS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DÈS AUJOURD'HUI : fortuna@circuit24levrai.com +33 (0)6 83 83 08 43
A partir du 1er novembre : MISE EN LIVRAISON 7 JOURS OUVRÉS MAXI APRÈS PAIEMENT

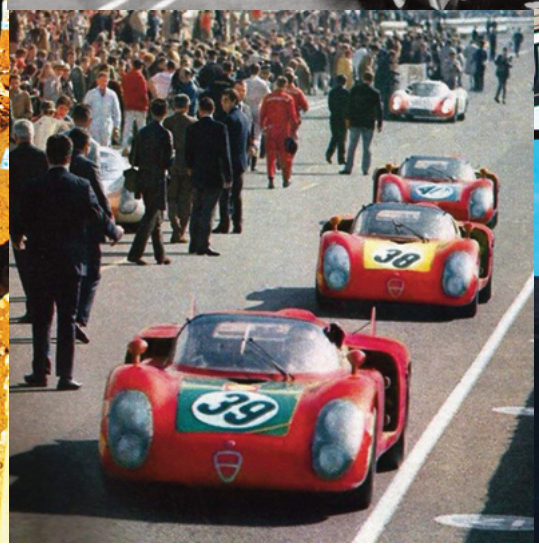

DZ-015

SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.dz-015.com
PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**

«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétés exclusives de «DZ-015»

Circuit 24, Le Vrai ! - AC/DC Slot Racing Cars

BON DE COMMANDE n°

À compléter et renvoyer avec votre réglement par chèque bancaire à l'ordre de « ROUSSEAU », ou PAYPAL : fortuna@circuit24levrai.com

ADRESSE DE FACTURATION :
BILING ADDRESS :

Nom Name .....

Adresse Address .....

C.P. Ville P.C. City .....

Pays Country ..... **Tél.** Phone .....

Courriel Email .....

ADRESSE DE LIVRAISON :
SHIPPING ADDRESS :

Nom Name .....

Adresse Address .....

C.P. Ville P.C. City .....

Pays Country ..... **Tél.** Phone .....

Courriel Email .....

BON DE COMMANDE / PURCHASE ORDER

N° ARTICLE ITEM NUMBER	DESCRIPTION DES ARTICLES ITEM DESCRIPTION		QUANTITÉ QUANTITY	PRIX PRICE	MONTANT AMOUNT
n°2100	ALFA ROMEO 33/2 - rouge - n°39 - 1968 (n° de série : /100)			209,00 €	
n°1700	PORSCHE 907/6L - blanc (n° de série : /100)			179,00 €	
n°2000 pourpre	LOLA T70 MKIII - vilolet - n°6 (n° de série : /100)			204,00 €	
n°2000 ciel	LOLA T70 MKIII - ciel - n°7 (n° de série : /100)			189,00 €	
n°2340 cyan	AC/DC Slot Racing KIT (pour Châssis-Moteur À LAME VIBRANTE non fourni) PORSCHE 917 K - #19 - bleu ciel - 1971 - 2ème (n° série /20)			104,00 €	
n°2340 rose	AC/DC Slot Racing KIT (pour Châssis-Moteur À LAME VIBRANTE non fourni) PORSCHE 917/20 - #23 - rose - 1971 - (32ème) (n° série /20)			104,00 €	

MODE DE TRANSPORT	TARIF FRANCE	TARIF CEE / GB	TARIF MONDE
Remise en mains propre	0,00 €	-	-
Mondial Relay + assurance	11,00 €	15,00 €	-
Colissimo sans assurance	10,00 €	17,00 €	24,00 €
Colissimo recommandé	15,00 €	22,00 €	29,00 €

SOUS-TOTAL
SUBTOTAL

Frais de transport
Shipping cost

MONTANT TOTAL
TOTAL AMOUNT

«T.V.A. non applicable, article 293B du CGI»

Les commandes sont traitées dans leur ordre d'arrivée.

COMMENTAIRES & AUTRES INFORMATIONS
COMMENTS & OTHER INFORMATION

« Je reconnais avoir pris connaissance des CGV page 2 »

DATE DE LA COMMANDE & SIGNATURE
DATE OF ORDER & SIGNATURE

DZ-015

SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.dz-015.com

PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**

«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétées exclusives de «DZ-015»

Conditions générales de vente

Entre la Société DZ-015, 7 rue Livingstone 75018 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro SIRET 88041089900012, représentée par M. Pierre ROUSSEAU, en qualité d'auto-entrepreneur dûment habilité aux fins des présentes et pouvant être joint par email à l'adresse fortuna@circuit24levrai.com.
Ci-après le « Vendeur » ou la « Société », d'une part.
Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société, ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client », d'autre part.
Il a été exposé et convenu ce qui suit :
PREAMBULE
Le Vendeur est éditeur de Produits et Services de DZ-015 à destination de consommateurs, commercialisés par l'intermédiaire de ses sites Internet (www.circuit24levrai.com et www.dz-015.com). La liste et le descriptif des biens et services proposés par la Société peuvent être consultés sur les sites susmentionnés.
Article 1 (objet) : Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de Produits ou Services proposés par le Vendeur.
Article 2 (dispositions générales) : Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de Produits ou de Services, effectuées au travers des sites Internet de la Société, et sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Elles sont pleinement opposables à l'Acheteur qui les a acceptés avant de passer commande. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont addossées au Bon de Commande et signées par l'acheteur ou sont consultables aussi sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.circuit24levrai.com/administration/cgv_C24lv.pdf. Dans un tel cas, la Société s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un clic de validation. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.
Article 3 (prix) : Les prix des produits vendus au travers des sites Internet sont indiqués en Euros et précisément déterminés sur les pages de descriptifs des Produits. Ils sont également indiqués en euros toutes taxes comprises («T.V.A. non applicable, article 293B du CGI») sur la page de commande des produits, et hors frais spécifiques d'expédition. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, le prix des objets ou services facturés sont les mêmes sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes. La Société se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de la Société sont à la charge du Client. Le cas échéant également, si précisé sur la facture, les frais de livraison.
Article 4 (Conclusion du contrat en ligne) : Conformément aux dispositions de l'article 1127-1 du Code civil, le Client doit suivre une série d'étapes pour conclure le contrat par voie électronique pour pouvoir réaliser sa commande : «Information sur les caractéristiques essentielles du Produit», «Choix du Produit», «Choix des options éventuelles comme l'Indication des coordonnées essentielles du Client (identification, email, adresse…)», «Acceptation des présentes Conditions Générales de Vente», «Vérification des éléments de la commande (formalité du double clic) et, le cas échéant, correction des erreurs (Avant de procéder à sa confirmation, l'Acheteur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix, et de corriger ses éventuelles erreurs, ou annuler sa commande. La confirmation de la commande emportera formation du présent contrat)», «puis four finir, suivi des instructions pour le paiement, paiement des produits, puis livraison de la commande». Le Client recevra confirmation par courrier électronique du paiement de la commande, ainsi qu'un accusé de réception de la commande la confirmant. Il recevra un exemplaire .pdf des présentes conditions générales de vente.
Le client disposera pendant son processus de commande de la possibilité d'identifier d'éventuelles erreurs commises dans la saisie des données et de les corriger. La langue proposée pour la conclusion du contrat est la langue française.
Les modalités de l'offre et des conditions générales de vente sont renvoyées par email à l'acheteur lors de la commande et archivées sur le site web du Vendeur. Le cas échéant, les règles professionnelles et commerciales auxquelles l'auteur de l'offre entend se soumettre sont consultables dans la rubrique "règles annexes" des présentes CGV, consultables sur le site du Vendeur à l'adresse suivante : www.circuit24levrai.com/administration/cgv-reglesannexes_C24lv.pdf. L'archivage des communications, de la commande, des détails de la commande, ainsi que des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément aux dispositions de l'article 1360 du code civil. Ces informations peuvent être produites à titre de preuve du contrat.
Pour les produits livrés, la livraison se fera à l'adresse indiquée par le Client. Aux fins de bonne réalisation de la commande, le Client s'engage à fournir des éléments d'identification véridiques. Le Vendeur se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.
Article 5 (Produits et services) : Les caractéristiques essentielles des biens, des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur les sites Internet de la société, de même, le cas échéant, que le mode d'utilisation du produit. Conformément à l'article L112-1 du Code la consommation, le consommateur est informé, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, des prix et des conditions particulières de la vente et de l'exécution des services avant toute conclusion du contrat de vente. Dans tous les cas, le montant total dû par l'Acheteur est indiqué sur la page de confirmation de la commande. Le prix de vente du produit est celui en vigueur indiqué au jour de la commande, celui-ci ne comportant par les frais de ports facturés en supplément. Ces éventuels frais sont indiqués à l'Acheteur lors du process de vente, et en tout état de cause au moment de la confirmation de la commande. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant l'application du prix indiqué au moment de la commande. Lorsque les produits ou services ne sont pas exécutés immédiatement, une information claire est donnée sur la page de présentation du produit quant aux dates de livraison des produits ou services. Le client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi qu'une information détaillée relative à l'identité du vendeur, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités dans le contexte de la présente vente. Le Vendeur s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de Produits disponibles uniquement. A défaut, le Vendeur en informe le Client ; si la commande a été passée, et à défaut d'accord avec le Client sur une nouvelle date de livraison, le Vendeur rembourse le client. Les informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle : certains légers détails du produit peuvent en effet être modifiés par le vendeur s'il souhaite améliorer son produit final tout au long de l'écoulement de son stock déterminé à l'avance par lui. La durée de validité de l'offre des produits ainsi que leurs prix est précisée sur les sites Internet de la Société, ainsi que la durée minimale des contrats proposés lorsque ceux-ci portent sur une fourniture continue ou périodique de produits ou services. Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique signataire de la commande (ou la personne titulaire de l'adresse email communiquée).
Article 6 (Conformité) : Conformément à l'article L.411-1 du Code de la consommation, les produits et les services offerts à la vente au travers des présentes CGV répondent aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs. Indépendamment de toute garantie commerciale, le Vendeur reste tenu des défauts de conformité et des vices cachés du produit. Conformément à l'article L.217-4, le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Conformément aux dispositions légales en matière de conformité et de vices cachés (art. 1641 c. civ.), le Vendeur rembourse ou échange les produits défectueux ou ne correspondant pas à la commande. Le remboursement peut être demandé de la manière suivante : le produit doit être retourné aux frais de l'acheteur, les frais d'expédition seront remboursés, le cas échéant, nottamment si le vendeur juge la demande légitime. Le vendeur accusera réception et ne remboursera l'acheteur du montant de son achat que s'il juge lui même sa demande comme légitime et si l'objet renvoyé n'a pas été modifié, n'a pas subit de transformation ni de détérioration par l'acheteur).
Article 7 (Clause de réserve de propriété) : Les produits demeurent la propriété de la Société DZ-015 jusqu'au complet paiement du prix.
Article 8 (Modalités de livraison) : Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et dans les délais indiqués. Ces délais ne prennent pas en compte le délais de préparation de la commande. Lorsque la livraison nécessite une prise de rendez-vous avec le Client (remise en mains propre au domicile du vendeur), un échange de mail valide l'heure deu rendez-vous. Lorsque le Client commande plusieurs produits en même temps, ceux-ci peuvent avoir des délais de livraison différents acheminés selon des modalités différentes à préciser au préalable par l'acheteur. En cas de retard d'expédition supérieure à sept jours ouvrés ou en cas de retard de livraison, le Client dispose de la possibilité de résoudre le contrat dans les conditions et modalités définies à l'Article L 216-2 du Code de la consommation. Le Vendeur procède alors au remboursement du produit et aux frais « aller » dans les conditions des dispositions des articles L216-3 et le L241-4 du Code de la consommation. Le Vendeur met à disposition un point de contact téléphonique (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe) indiqué dans l'email de confirmation de commande afin d'assurer le suivi de la commande. Le Vendeur rappelle qu'au moment où le Client pend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il appartient au Client de notifier au transporteur toute réserve sur le produit livré.
Article 9 (Disponibilité et présentation) : En cas d'indisponibilité d'un article pour une période supérieure à 10 jours ouvrables, vous serez immédiatement prévenu des délais prévisibles de livraison et la commande de cet article pourra être annulée sur simple demande. Le Client pourra alors demander un avoir pour le montant de l'article ou son remboursement intégral et l'annulation de la commande.
Article 10 (Paiement) : Le paiement est exigible immédiatement à la commande, y compris pour les produits en précommande. Le Client peut effectuer le règlement par chèque bancaire, virement ou PAYPAL. Le paiement sécurisé en ligne par PAYPAL est réalisé par ce prestataire international de paiement. Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné est irrévocable. Le Client autorise le Vendeur à débiter son compte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de ce compte et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter le compte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.
Article 11 (Délais de rétractation) : Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du code de la consommation, il existe de nombreux cas dans lesquels le vendeur peut valablement refuser l'application du délais de rétractation (voir les dispositions de l'article L221-28 du code de la consommation) : les ventes de tous les biens et services de la société DZ-015 suivent ces dispositions : en l'occurrence, le délais de rétractation ne peuvent s'appliquer pour les biens vendus par cette société.
Article 12 (Garanties) : Les voitures miniatures vendues par DZ-015 sont des oeuvres d'Art numérotées et conformément à la loi, le Vendeur ne peut assumer pour celles-ci les garanties de conformité et relative aux vices cachés de simple «produits industriels ».
Article 13 (Réclamations et médiation) : L'Acheteur ne pourra pour la même raison présenter de réclamations et aucun médiateur ne pourra être nommé.
Article 14 (résolution du contrat) : La commande peut être résolue par l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les cas suivants : — livraison d'un produit non conforme aux caractéristiques de la commande ; — livraison dépassant la date limite fixée lors de la commande ou, à défaut de date, dans les trente jours suivant le paiement ; — de hausse du prix injustifiée ou de modification du produit. Dans ces cas, l'acheteur peut exiger le remboursement de l'acompte versé majoré des intérêts calculés au taux légal à partir de la date d'encaissement de l'acompte.
Article 15 : (Droits de propriété intellectuelle) : Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.
Article 16 (Force majeure) : L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.
Article 17 (Nullité et modification du contrat) : Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.
Article 18 (Protection des données personnelles) : Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de produits et services définis au présent contrat. L'Acheteur est informé des éléments suivants : l'identité et les coordonnées du responsable du traitement et, le cas échéant, du représentant du responsable du traitement : le Vendeur, tel qu'indiqué en haut des présentes CGV ; - les coordonnées du délégué à la protection des données : XXX - la base juridique du traitement : l'exécution contractuelle - les destinataires ou les catégories de destinataires des données à caractère personnel, s'ils existent : le responsable du traitement, ses services en charge du marketing, les services en charge de la sécurité informatique, le service en charge de la vente, de la livraison et de la commande, les sous-traitants intervenants dans les opérations de livraison et de vente ainsi que toute autorité légalement autorisée à accéder aux données personnelles en question - aucun transfert hors UE n'est prévu - la durée de conservation des données : le temps de la prescription commerciale - la personne concernée dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données - La personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle - les informations demandées lors de la commande sont nécessaires à l'établissement de la facture (obligation légale) et la livraison des biens commandés, sans quoi la commande ne pourras pas être passée. Aucune décision automatisée ou profilage n'est mis en oeuvre au travers du processus de commande.
Article 18 bis (Droit applicable et clauses) : Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français. La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes conditions générales de vente.

DATE DE LA COMMANDE & SIGNATURE
DATE OF ORDER & SIGNATURE

DZ-015
SIRET 88041089900012 - 7 rue Livingstone 75018 PARIS - www.dz-015.com
PIERRE ROUSSEAU - fortuna@circuit24levrai.com - **+33 (0)6 83 83 08 43**
«Circuit 24» et «Circuit 24, le Vrai !» sont des marques déposées et propriétées exclusives de «DZ-015»